

**AR Prefecture**

063-200070712-20240620-DBC20240620\_18-DE  
Reçu le 08/07/2024  
Publié le 08/07/2024

**N° DBC 20240620-18**

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2024 à 16 HEURES**

**Date de la convocation : 10 juin 2024**

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 juin 2024 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :** Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Marjolaine BECHON, Patrick SAUZEDDE, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

**Membres du Bureau absents excusés :** Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN.

**Membres du Bureau ayant donné procuration :** Néant.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**GESTION DES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) : AVENANT A LA  
CONVENTION**

*Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22 ;

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 du 15 Juillet 2020 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire ;

**Vu** la délibération n° DBC 20221213-07 du 13 décembre 2022 approuvant le choix de EPE 63 pour la gestion des Lieux d'accueil Enfants Parents (LAEP) du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2024.

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

25

Membre du Bureau représenté :

0

Membre présent sans voix  
délibérative : 1

Total votants : 25

## AR Prefecture

063-200070712-20240620-DBC20240620\_18-DE  
Reçu le 08/07/2024  
Publié le 08/07/2024

Le rapporteur expose :

L'accompagnement et le soutien à la parentalité constitue un axe de développement prioritaire sur le territoire. Aussi, suite à une consultation, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a confié la gestion des Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) de THIERS et de COURPIERE à EPE63 du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2024 pour un coût de 62 752.00 € HT soit 31 376 € HT par an.

De plus un agent de la Communauté de communes était mis à disposition sur le LAEP à EPE 63 à hauteur de 20% d'un équivalent temps plein. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, suite à une réorganisation des temps de travail au Relais Petite Enfance, l'agent est mis à disposition sur le LAEP à EPE 63 à hauteur de 10% d'un équivalent temps plein. Il est donc proposé de compenser le remplacement de ce salarié sur le temps restant soit 3 240 € pour l'année 2024.

Pour la Communauté de communes Thiers Dore Montagne, cette nouvelle ventilation fait passer sa participation de 31 376 € à 34 616 € pour l'année 2024.

Le Bureau Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les modalités et conditions de l'avenant ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de la présente.

TOTAL VOTANTS : 25	Membres du Bureau présents : 25	Représenté : 0
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 25	Pour : 25	Contre : 0
Abstention : 0	Membres présent sans voix délibératives : 1	Non-participation :

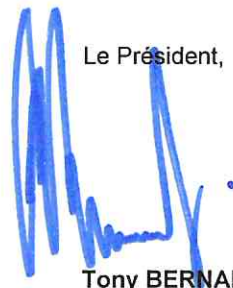
*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD  
Maire de Châteldon

